

### BÂILLEMENTS

Dans l'industrie du revêtement de toiture, le bâillement est une déformation du bardeau qui a obtenu son nom à cause de son allure.

Purement esthétiques, les bâillements peuvent se produire durant les premiers mois qui suivent la pose des bardeaux. Cinq mois après l'installation, le nombre de bâillement et leur importance devraient avoir atteint leur maximum. Habituellement, ils disparaissent d'eux-mêmes au cours de l'année qui suit et les bardeaux reprennent leur forme. Ces bâillements ne réapparaissent pas une fois que les bardeaux s'assouplissent et qu'ils reposent bien à plat sur le support. Ce genre de déformation ne se propage nullement à d'autres bardeaux.

Parfois, les bardeaux ne reposent pas tout à fait à plat sur le toit. Il faut alors les coller un à un à l'aide d'un adhésif thermofusible à haute température. Cette opération devrait se faire sous une température ambiante moyenne. Pour éviter la circulation sur le toit et les efforts inutiles, il vaut mieux ne pas monter sur le toit pendant l'année qui suit l'identification des bâillements. Le problème risque de disparaître durant cette période. Si les bâillements sont réparés trop hâtivement, disons dans les cinq premiers mois de leur identification, d'autres bardeaux risquent de se déformer après cette période et l'opération sera à refaire. Cette technique a été éprouvée à plusieurs reprises sur des toits couverts des bardeaux fabriqués par différents fournisseurs d'Amérique du Nord. Pour plus de détails sur les méthodes de réparation efficaces, consultez le Bulletin d'information résidentiel N° R-28 de CRC intitulé « **COLLEZ À LA MAIN LES BÂILLEMENTS DES BARDEAUX** ».

Les bâillements **n'affectent en rien la performance** de la toiture. Les bardeaux n'ont aucune tendance à s'endommager ou à fuir. Selon les études, les bardeaux qui montrent des bâillements sont tout à fait conformes aux normes de l'industrie et n'ont aucun défaut de fabrication.

Puisque les bardeaux n'ont aucun défaut de fabrication, ils donnent le rendement escompté pendant la vie utile prévue pour le type de bardeau en cause.

Pour l'information additionnelle sur n'importe laquelle de produits de CRC's ou de conditions d'application, rendez- visitenous sur l'enchaînement à [www.canroof.com](http://www.canroof.com), ou contactez-nous au Canada oriental à 1-800-268-6077, au Canada occidental à 1-800-661-1034 ou aux Etats-Unis à 1-800-433-2811.